L'Épître des croyances

Écrit par Muḥyī al-Dīn Ibn ʿArabī

-

Traduit par Anas al-Ḥassanī

Au nom d'Allāh, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

Louange à Allāh, Seigneur des mondes. Que la prière et la paix soient sur le maître des envoyés, ainsi que sur sa famille et sur l'ensemble de ses Compagnons.

Cela dit, voici la profession de foi de la *Nāshi'a al-Shādiyya*. J'y ai condensé le résumé d'*Al-Iqtiṣād* en recourant aux formulations les plus concises. J'y ai attiré l'attention sur les fondements des preuves de cette communauté, en rassemblant les expressions. Je l'ai intitulée : « L'Épître de ce qui est connu des croyances des savants des apparences », afin d'en faciliter la mémorisation à l'étudiant.

Al-Shādī a dit :

Quatre hommes de science se réunirent sous la coupole d'Arīn, sous la ligne de l'équateur : le premier était maghrébin, le deuxième oriental, le troisième syrien et le quatrième yéménite. Ils s'entretinrent des sciences et de la distinction entre les noms et les formes.

Chacun d'eux dit alors à son compagnon :

« Il n'y a aucun bien dans une science qui ne procure pas à celui qui la possède la félicité éternelle et ne le préserve pas de l'influence de la durée. Cherchons donc, parmi les sciences qui sont devant nous, celle qui est la plus précieuse de toutes celles que l'on peut rechercher, la meilleure de toutes celles que l'on peut acquérir, la plus élevée de toutes celles que l'on peut amasser et la plus digne de fierté. »

Le Maghrébin dit :

« Je possède, dans cette science, la connaissance du porteur subsistant. »

L'Oriental dit :

« J'en possède la connaissance du porteur porté, qui est nécessaire. »

Le Syrien dit :

« Je possède, dans cette science, la connaissance de la production originelle et de la composition. »

Le Yéménite dit :

« Je possède, dans cette science, la connaissance de l'épuration et de la mise en ordre. »

Ils dirent ensuite :

« Que chacun de nous expose ce qu'il en a retenu et qu'il révèle la vérité de ce qu'il a prétendu. »

Première partie

De la connaissance du porteur subsistant, dans la langue du Maghrébin

L'imām maghrébin se leva et dit :

« La priorité me revient, en raison du rang qu'occupe ma science ; le jugement relatif aux principes premiers relève donc de ma compétence. »

Les assistants lui dirent :

« Parle, sois concis et fais preuve d'une éloquence qui confonde. »

1. Tout événement a une cause

Il dit :

« Sachez que ce qui n'existait pas, puis a existé, voit les temps s'égaliser à son égard ; ce qui le produit doit donc nécessairement lui être lié dans l'instant. »

2. Jugement relatif à ce qui ne peut être exempt d'événements

Puis il dit :

« Tout ce qui ne peut se passer d'une chose quelconque reçoit le même statut que cette chose. Toutefois, lorsque cela relève du monde de la création et du commandement, l'étudiant doit lui consacrer son examen et le chercheur doit s'y appuyer. »

3. Établissement de la permanence et impossibilité de la non-existence du prééternel

Puis il dit :

« Celui dont l'existence est nécessaire ne peut absolument pas ne pas exister. Quant à ce qui existe après n'avoir pas existé, il est impossible qu'il soit prééternel. Si la non-existence n'était pas impossible à son égard, elle l'accompagnerait dans la prééternité. Or l'opposé n'existait pas ; l'incapacité réside donc dans l'opposé.

Et s'il était ainsi, il serait impossible que cet autre le soit devenu[8]. Il est impossible qu'il disparaisse de lui-même, étant donné la validité de la condition et la solidité du lien. »

4. La latence et l'apparition

Puis il dit :

« Tout ce dont l'essence apparaît sans produire de jugement, il est impossible qu'il soit effectivement apparent ; car il ne procure aucune connaissance. »

5. Réfutation du transfert de l'accident et de sa disparition par lui-même

Puis il dit :

« Il lui est également impossible de remplir successivement les lieux, car son déplacement, dans le second moment de son existence, s'effectuerait par lui-même et non par un agent. S'il était possible qu'il se déplace, il subsisterait par lui-même et se passerait de son substrat.

Un opposé ne le fait pas non plus disparaître, puisqu'il est caractérisé par la privation. Quant à l'agent, l'énoncé : "Il a fait rien" ne saurait être admis par aucun être doué de raison. »

6. Réfutation d'événements dépourvus de commencement

Puis il dit :

« Ce dont l'existence dépend de la disparition d'une chose n'existe pas avant la disparition de celle-ci. S'il existe, c'est que cette chose, dont il dépend, a disparu et que le sens recherché est réalisé.

Ce qui est précédé par quelque chose se trouve nécessairement circonscrit et déterminé par ce qui le précède ; cette qualification lui demeure, quand bien même il serait éternel.

L'essence est donc établie sans [avoir besoin d'un agent. »

7. L'éternité

Puis il dit : « Si le statut de ce à quoi le prédicat est rapporté était celui du prédicat, le nombre ne parviendrait jamais à son terme, et l'existence de ce qui existe ne serait pas établie. »

8. Il n'est pas une substance

Puis il dit : « Si ce que nous avons établi était susceptible de laisser vide ou de remplir, il pourrait être sujet à l'altération, sans toutefois altérer. »

9. Il n'est pas un corps composé

Puis il dit : « S'il acceptait la composition, il se désagrégerait ; et s'il acceptait l'assemblage, il se dissoudrait. Lorsque l'identité parfaite se réalise, la différenciation disparaît. »

10. Il n'est pas un accident

Puis il dit : « Si son existence nécessitait l'existence d'autre chose que lui, afin qu'il subsiste par elle, cet autre ne serait pas fondé sur lui, alors même qu'il est établi que son existence repose sur lui. Il est donc impossible que son existence dépende de lui, alors qu'il en a conditionné l'existence.

« En outre, la qualification de la qualification est impossible ; il n'y a donc aucun moyen de parvenir à cette conception. »

11. Négation des directions

Puis il dit :

« La sphère, quand bien même elle serait périssable, ne possède pas de côté propre.

« Si les directions étaient relatives à moi, leur statut s'appliquerait à moi, alors que je leur suis extérieur. Or elles existaient alors que je n'existais pas ; il y a donc là une querelle spécieuse et une obstination. »

12. L'établissement (*istiwā'*)

Puis il dit :

« Quiconque s'établit dans un lieu, son déplacement est possible à son égard et son transfert est réalisé.

« Celui qui se trouve à côté d'une chose par son essence, la division en trois dimensions le délimite et le mesure ; or cela contredit ce que la raison avait auparavant établi. »

13. l'unicité

Puis il dit : « Si rien n'existait autrement que par l'intermédiaire de deux êtres indépendants, dans l'accord comme dans la divergence, nous ne constaterions pas, dans l'existence, séparation et union. Le statut de ce qui est posé en hypothèse est celui de ce qui existe réellement ; dès lors, cette hypothèse n'est d'aucune utilité pour l'adversaire. »

14. La vision

Puis il dit : « Lorsqu'une chose existe en elle-même, il est possible que celui qui possède un œil la voie par cet œil lui-même, lequel est limité par sa forme apparente et par sa paupière.

« Or, selon la doctrine de la majorité des Ashʿarites, il n'existe aucune cause rendant nécessaire la vision si ce n'est l'existence, que la chose possède ou non une structure.

« Si la vision produisait un effet sur l'objet vu, nous l'aurions écarté. »

Les thèses ont ainsi été exposées avec leurs démonstrations, comme nous l'avons indiqué. Puis il pria et salua après avoir loué Allāh, et s'assit. Les assistants le remercièrent pour la concision de son expression et pour avoir embrassé les significations au moyen d'allusions précises.

Deuxième partie

Sur la connaissance du support et de ce qui est supporté, ainsi que de la relation nécessaire entre eux, dans la langue orientale

Puis l'Oriental se leva et dit : « La production d'une chose à partir d'une chose est une action ; sa production à partir de rien est une puissance éternelle.

« Celui qui ne s'est pas soustrait à toi, ta puissance s'exerce sur lui et ne cesse de s'exercer. »

1. La science

Puis il dit : « Produire une parfaite ordonnance dans ce qui est parfaitement ordonné établit, par le statut de cette ordonnance, l'existence de la science de Celui qui l'a ordonnée. »

2. La vie

Puis il dit : « La vie, pour l'Omniscient, est une condition nécessaire et une qualité subsistante. »

3. La volonté

Puis il dit : « Lorsqu'une chose accepte l'antériorité et la postériorité, il faut nécessairement un spécificateur qui détermine la réalisation de cette spécification. C'est précisément la volonté, selon le jugement de la raison et de l'usage. »

4. La volonté contingente

Puis il dit : « Si celui qui veut voulait ce qui n'existe pas, ce qui n'existe pas serait voulu par ce qui n'existe pas. »

5. La volonté sans lieu

Puis il dit : « Il est impossible que les significations produisent leurs effets dans autre chose que ce en quoi elles subsistent. Prête donc attention ! »

6. La parole

Puis il dit : « Celui qui s'entretient intérieurement de ce qui est passé, cet entretien n'est pas une volonté ; c'est par lui que la démonstration a statué sur la parole et en a décidé. »

7. L'éternité de la science

Puis il dit : « L'éternel n'accepte pas ce qui survient ; ne discute donc pas. Si quelque chose qui n'en relève pas advenait en lui, il serait, du fait de l'absence de cette qualité, déficient par rapport à elle.

« Celui dont la perfection est établie par la raison et par le texte ne saurait être attribué à la déficience. »

8. L'ouïe et la vue

Puis il dit : « S'Il ne te voyait pas et ne t'entendait pas, Il ignorerait une grande partie de ce qui te concerne ; or il est impossible de Lui attribuer l'ignorance. Il n'est donc en aucune manière possible de nier ces deux qualités à Son sujet.

« Celui qui soutient leur négation adopte une position dont l'issue est redoutable, puisqu'elle conduit à Le considérer comme privé de ces qualités. »

9. L'affirmation des Attributs

Puis il dit : « Il est nécessaire que le jugement implique une signification, tout comme il est nécessaire que la signification qui ne subsiste pas par elle-même requière ce qui la rend indépendante. Ô toi qui disputes, combien de peine te donnes-tu donc ! Tout cela ne procède que de ta crainte du nombre ; or celle-ci n'abolit pas la réalité de l'Unique, de l'Un. Si tu savais que le nombre est lui-même l'un, tu n'aurais pas entrepris de contester quiconque.

« Ainsi ai-je exposé le support, ce qui est supporté, l'accidentel et le nécessaire dans les divisions de ces notions. »

Troisième partie

Sur la connaissance de la production et de la composition dans la langue syrienne

1. Le monde est créé par Allāh

Puis le Syrien se leva et dit : « Lorsque les êtres contingents sont semblables et que le rattachement de la puissance à eux s'effectue en raison de leur seule essence, par quelle démonstration certains possibles se distinguent-ils des autres ? »

2. L'acquisition

Puis il dit : « Puisque la volonté se rapporte réellement à ce qui est voulu, tandis que la puissance contingente ne s'y rapporte pas de la même manière, en raison d'une différence dans le mode de relation, c'est cela qui constitue l'acquisition.

« Le serviteur acquiert, tandis que le Seigneur crée et détermine. Cela se manifeste dans le mouvement volontaire et le tremblement involontaire. »

3. L'acquisition est voulue par Allāh

Puis il dit : « La puissance a pour condition la production, lorsque la science et la volonté l'y secondent. Prends donc garde à l'habitude.

« Tout ce qui conduit à une diminution de la divinité est rejeté. Celui qui introduit dans l'existence contingente ce qui n'est pas voulu par Allāh est exclu de la connaissance, et la voie de l'unicité lui est fermée.

« Il peut arriver que l'ordre soit voulu sans que ce qui en fait l'objet le soit ; c'est là le point de vue correct, et telle est la limite de l'explicitation. »

4. La création du monde n'est pas obligatoire

Puis il dit : « Celui qui impose à Allāh une chose lui impose nécessairement la limite de l'obligatoire ; or cela est impossible au sujet d'Allāh, selon les doctrines orthodoxes.»

Celui qui affirme l'obligation en raison de la priorité de la connaissance s'est écarté de la doctrine reconnue par les savants en matière d'obligation, alors même qu'il s'agit d'une doctrine correcte.

5. L'imposition de ce qui est impossible

Il dit ensuite : « Imposer ce qui est impossible est rationnellement permis ; nous en avons d'ailleurs constaté l'existence par l'observation et par la transmission. »

6. Faire souffrir l'innocent n'est pas une injustice à l'égard d'Allāh — exalté soit-Il

Il dit ensuite : « Dès lors que rien ne sort véritablement de Sa souveraineté, on ne peut qualifier d'iniquité ou d'injustice ce qui procède de Son jugement dans Sa souveraineté. »

7. Faire le plus profitable, du beau (bon) et du laid (mauvais)

Il dit ensuite : « Celui qui agit librement n'est pas tenu de prendre en considération ce qui est le plus profitable ; cela a été établi et confirmé. »

8. Du beau (bon) et du laid (mauvais)

La laideur et la beauté sont déterminées par la Loi et par la finalité. Celui qui affirme que le beau et le laid le sont par eux-mêmes est un ignorant manifeste.

9. L'obligation de connaître Allāh

Il dit ensuite : « Si l'obligation de connaître Allāh et toute autre obligation a pour condition que le dommage résultant de son abandon ne survienne que dans l'avenir, alors l'obligation ne peut être établie par la raison, car cela n'est pas concevable. »

10. L'envoi des messagers

Il dit ensuite : « Si la raison est autonome par elle-même dans certains domaines, mais ne l'est pas dans d'autres, elle doit nécessairement recevoir, par l'intermédiaire d'un transmetteur autonome, ce qui lui est communiqué. L'envoi des messagers n'est

donc pas impossible ; ils sont en effet les plus savants des créatures en matière de fins et de voies. »

II. L'établissement de son envoi en propre et des miracles

Il dit ensuite : « S'il était possible que le menteur apporte ce par quoi est venu le véridique, les vérités seraient renversées, la puissance se transformerait en impuissance et le mensonge serait attribué à la majesté de la puissance. Tout cela est impossible et constitue le comble de l'égarement. Dès lors que le Premier Un est établi, le second l'est également sous tous les rapports et dans toutes les significations.»

Quatrième partie

connaître le résumé et l'ordonnancement dans la langue yéménite

1. La résurrection

Le Yéménite se leva ensuite et dit : « Celui qui a détruit une chose après l'avoir créée peut la recréer comme il l'avait créée au commencement. »

2. L'interrogatoire et le châtiment de la tombe

Il dit ensuite : « Lorsque la substance spirituelle subtile se trouve dans une partie quelconque de l'être humain, le nom d'animal peut véritablement lui être appliqué. Le dormeur voit ce que ne voit pas celui qui est éveillé, alors même qu'il se trouve à ses côtés, en raison de la différence de leurs états. Celui en qui réside la vie peut éprouver plaisir et douleur ; pourquoi donc ne l'admettrais-tu pas ? »

3. La Balance

Il dit ensuite : « Le substitut tient lieu de la chose et reçoit les mêmes règles qu'elle. »

4. Le passage (ṣirāṭ)

Il dit ensuite : « Celui qui est capable de retenir les oiseaux dans l'air, alors qu'ils sont des corps, est capable de retenir tous les corps célestes. »

5. La création du Paradis et de l'Enfer

Il dit ensuite : « La constitution de l'univers a été achevée et les extrémités du cercle se sont rejointes avant l'arrivée du cercle. »

6. L'obligation de l'imamat

Il dit ensuite : « L'établissement de la religion est ce qui est recherché, et il n'est possible qu'avec la sécurité. Il est donc obligatoire de désigner un imam (calife) à chaque époque. »

7. Les conditions de l'imamat

Il dit ensuite : « Lorsque les conditions sont réunies, le contrat est valide et il incombe au savant de respecter l'engagement. Ces conditions sont : être de sexe masculin, avoir atteint la puberté, être doué de raison, posséder la connaissance, être libre, faire preuve de scrupule, de bravoure et de compétence, être issu de Quraysh, et avoir l'ouïe et la vue intactes. C'est sur cela que se sont prononcés les gens de science et de réflexion. »

8.Lorsque deux imams s'opposent

Il dit ensuite : « Lorsque deux imams s'opposent, le contrat revient à celui dont les partisans sont les plus nombreux. Si la destitution d'un imam déficient est impossible parce qu'elle entraînerait nécessairement une corruption générale, il est alors obligatoire de maintenir son contrat et il n'est pas permis de l'effrayer. »

Al-Shādhī dit : « Chacun des quatre a donc rempli les conditions qu'il avait posées, et l'existence s'est ordonnée et s'est liée. »

Fin.